



**CENTRE HOSPITALIER
DE DIGNE LES BAINS**



Aix***Marseille**
université

Instituts de Formations Paramédicales



Projet Pédagogique 2023-2028

des Instituts de Formations Paramédicales
du Centre Hospitalier de Digne-Les-Bains

PREAMBULE

Les Instituts de Formations Paramédicales du Centre Hospitalier de Digne les Bains inscrivent leurs missions et activités dans un contexte spécifique où la notion de territoire est prégnante, grand territoire, peu peuplé.

Ce projet pédagogique s'appuie sur cette inscription dans ce territoire en visant à développer la qualité de la relation pédagogique d'une part, et, d'autre part, la culture d'une proximité synonyme de connaissance des apprenants et des partenaires des formations permettant de répondre au mieux aux besoins en général, et de ce territoire en particulier.

SOMMAIRE

Introduction

Entrée en formation

Formation continue

Suivi pédagogique

Accompagnement
dans l'alternance

Raisonnement clinique

Promotion de la
recherche en santé

Réflexivité et analyse des
pratiques professionnelles

Pédagogies innovantes

Collaboration interprofessionnelle

Promotion de la santé

Mobilité internationale

Démarche qualité

Accueil des personnes
en situation de handicap

Développement durable

Communication

Vie étudiante

INTRODUCTION

Les Instituts de Formations Paramédicales du Centre Hospitalier de Digne les Bains sont situés sur 2 sites géographiques. Ils regroupent 3 filières de formation :

- **Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS)** : sites de Digne les Bains et de Manosque
- **Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)** : site de Digne les Bains
- **Institut de Formation d'Auxiliaire de Puériculture (IFAP)** : site de Manosque (ouverture prévue en janvier 2024)



Ce projet pédagogique regroupant actuellement 2 filières de formation repose sur une réflexion collective. Il se veut être la traduction la plus fidèle de notre conception de l'accompagnement des apprenants accueillis. Sous-tendu par nos valeurs professionnelles humanistes, il repose sur la prise en compte de l'évolution sociétale et réglementaire.

Ce projet insiste sur l'individualisation des parcours de formation visant à la professionnalisation et la construction d'une identité professionnelle des apprenants afin de répondre au mieux aux besoins des personnes prises en soins et aux attentes des employeurs.



Site de Manosque



Site de Digne

Gouvernance des instituts



Administrations de contrôle et de tutelle



Ma Région Sud



Agence Régionale
de Santé PACA



Aix Marseille
Université

Direction Régionale de l'Economie, de
l'Emploi, du Travail et des Solidarités



Instances

Instance compétente pour les orientation
générales des instituts (ICOGI)

Section compétente pour le traitement
pédagogique des Situations Individuelles
des étudiants (SSI)

Section compétente pour le traitement
des Situations Disciplinaires (SSD)

Section relatif à la Vie Etudiante (SVE)

Partenaires des Instituts



Accompagnement entrée en formation, insertion professionnelle, prévention des ruptures de parcours

- ▶ **Pôle emploi**
- ▶ **Mission locale**
- ▶ **ANFH** (Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier)
- ▶ **AGEFIPH** (Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées)



Les Instituts sont adhérents des **associations professionnelles** :

- ▶ **CEFIEC** (comité d'entente des formations IDE et CDS)
- ▶ **GERACFAS** (groupement d'étude, de recherche et d'action pour la formation AS)

ENTRÉE EN FORMATION

Aides-soignants : sélection sur dossier avec entretien

Infirmiers : inscription sur la plateforme Parcoursup ou épreuves de sélection écrite et orale pour les personnes pouvant justifier d'au moins trois ans de cotisation salariale

Le **secrétariat** des Instituts informe le public sur des dispositifs d'entrée en formation et des dispositions réglementaires.

Les cours sont dispensés par des :

- ▶ formateurs qualifiés dans le domaine de la santé,
- ▶ professeurs diplômés,
- ▶ professionnels de santé en exercice,
- ▶ apprenants en cours de scolarité des instituts,



Le **centre de documentation** est mis à disposition et un accès internet est proposé pendant et en dehors des heures de cours.

Dispositifs d'accompagnement à l'entrée en formation



Objectifs de ces formations d'accompagnement:

- ▶ construire un projet de formation individualisé et cohérent avec un parcours propre à chacun des candidats
- ▶ Questionner et renforcer les fondamentaux nécessaire à la réussite de la sélection puis de la formation souhaitée
- ▶ Développer une réflexion éthique et une culture professionnelle
- ▶ Gagner de la confiance quant à la capacité à réussir des candidats



Méthodes pédagogiques innovantes et adaptées à la formation adulte :

- ▶ méthodologie de travail, simulation en santé, ateliers, tables rondes avec des apprenants, des professionnels de terrain
- ▶ travail individuel, travail de groupe, travaux dirigés
- ▶ corpus de textes professionnels, accès centre de ressources des instituts
- ▶ bilan de positionnement, suivi pédagogique individualisé
- ▶ mises en situation aux épreuves de sélection

FORMATION CONTINUE

Une **implication particulière** auprès des partenaires pédagogiques de terrain:

- ▶ formation gratuite Tuteurs, Maître de stage
- ▶ en lien avec les grands principes de l'apprentissage et de l'évaluation

Afin de **consolider les relations** entre les Instituts et les différents lieux de stage :

- ▶ points essentiels du référentiel, utilisation du portfolio, la relation pédagogique, les temps clés du stage, l'analyse de situation
- ▶ construite sur l'importance du partage d'expériences d'encadrement d'apprenants



Formation continue sur mesure ou clé en main



Possibilité de coconstruire avec le terrain une formation qui répondent à une problématique spécifique d'une structure en hygiène, prise en charge de la personne âgées...



En lien avec l'évolution des professions de santé: formation de réactualisation des compétences de l'aide soignant.

LE SUIVI PEDAGOGIQUE

L'individualisation du parcours de l'apprenant et du suivi pédagogique est au centre du dispositif pédagogique.

Le **formateur référent pédagogique** représente la **personne ressource** pour l'apprenant.

Tous ces informations sont également **tracées** dans le **logiciel BL**.

Le référent pédagogique **recueille les informations** concernant l'apprenant auprès des référents de stage, de l'encadrement de stage, des référents handicap, de l'équipe administrative.

Il **analyse et partage** ces informations au niveau de l'équipe pédagogique et administrative.

La relation pédagogique est basée sur le respect et la confiance entre l'apprenant et l'accompagnant en stage ou à l'Institut ce qui permet à l'apprenant d'exprimer son ressenti, son questionnement et l'aide à repérer ses ressources et ses difficultés.

► favorise le processus d'autonomisation de l'apprenant dans un climat sécurisant.

► intègre une dimension éthique dans laquelle le formateur veille au bien-être de chaque apprenant, dans une relation d'adulte à adulte qui est à la base du suivi pédagogique.

Suivi pédagogique individualisé

Une visée : permettre à l'apprenant de s'inscrire dans un processus réflexif favorisant la professionnalisation.

Les objectifs :

Prévenir les ruptures de parcours

Développer le questionnement et l'esprit critique

Accompagner l'apprenant dans la construction de son identité professionnelle et de son projet professionnel

Suivre l'évolution de l'apprenant dans son parcours de formation et ses apprentissages

Les **différents temps de suivi pédagogique** sont programmés :

Stage

Pour chaque stage, l'apprenant bénéficie d'un **suivi individuel** par un formateur référent du stage. Le compte-rendu de cet accompagnement est tracé dans le dossier informatisé de l'apprenant.

- Entretien individuel de préparation de stage
- Elaboration de contrats pédagogiques individualisés
- Entretiens à la demande de l'apprenant ou du formateur

Le suivi pédagogique **en groupe** s'élabore essentiellement autour du travail d'analyse de pratique collective lors des retours de stage.

Institut

Le suivi pédagogique est **individualisé** et formalisé au moins une fois par semestre.

ACCOMPAGNEMENT DANS L'ALTERNANCE

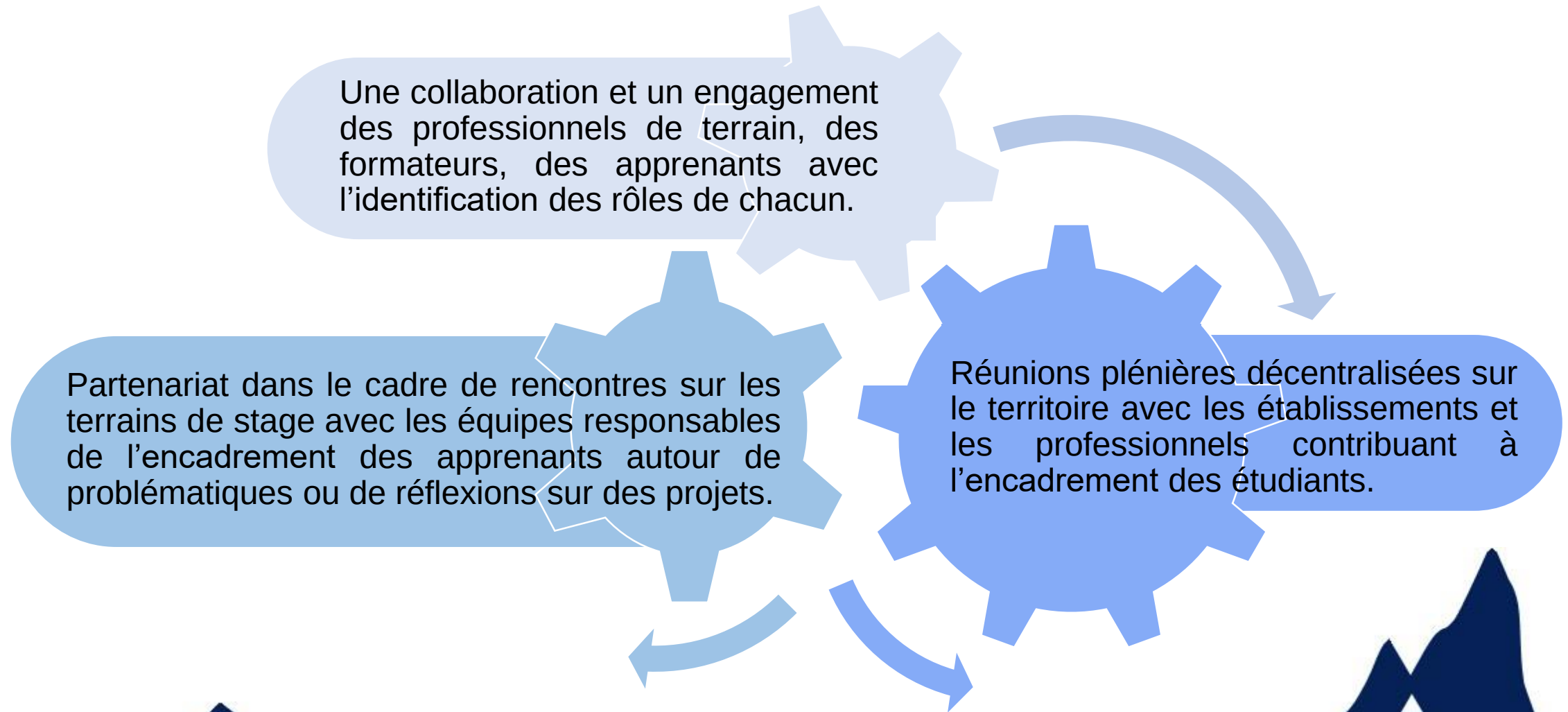
Selon Ph. Perrenoud : « *l'alternance désigne le va et vient d'un futur professionnel entre deux lieux de formation, d'une part un institut de formation initial et d'autre part un ou plusieurs lieux de stage.* »

L'alternance devient intégrative lorsque ces deux lieux de formation s'alimentent mutuellement et permettent l'articulation de la réflexion, de l'action et la compréhension des situations.

La gestion de l'alternance intégrative est utilisée comme un véritable moyen d'apprentissage professionnel. Elle offre la possibilité à l'apprenant d'occuper une place centrale dans le dispositif de formation, de donner du sens à sa pratique professionnelle et de développer des compétences.



Les ressorts de l'accompagnement dans l'alternance



RAISONNEMENT CLINIQUE

Il est au  cœur de tous les métiers du soin.

Souvent « **invisible** » selon Thérèse PSUIK (2012) :

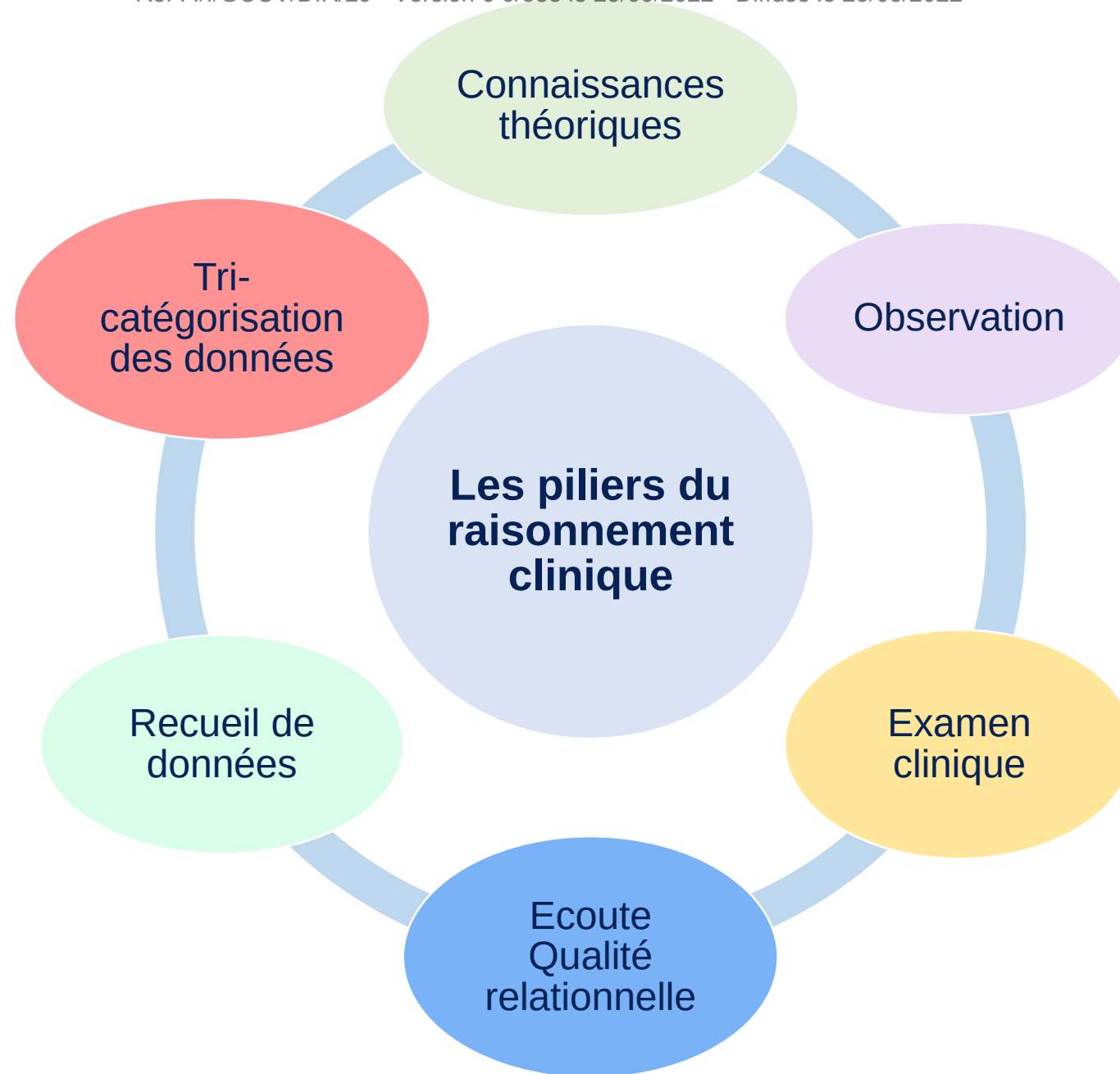
« la personne qui raisonne effectue une série d'inférences mais n'exprime que le produit de son raisonnement »

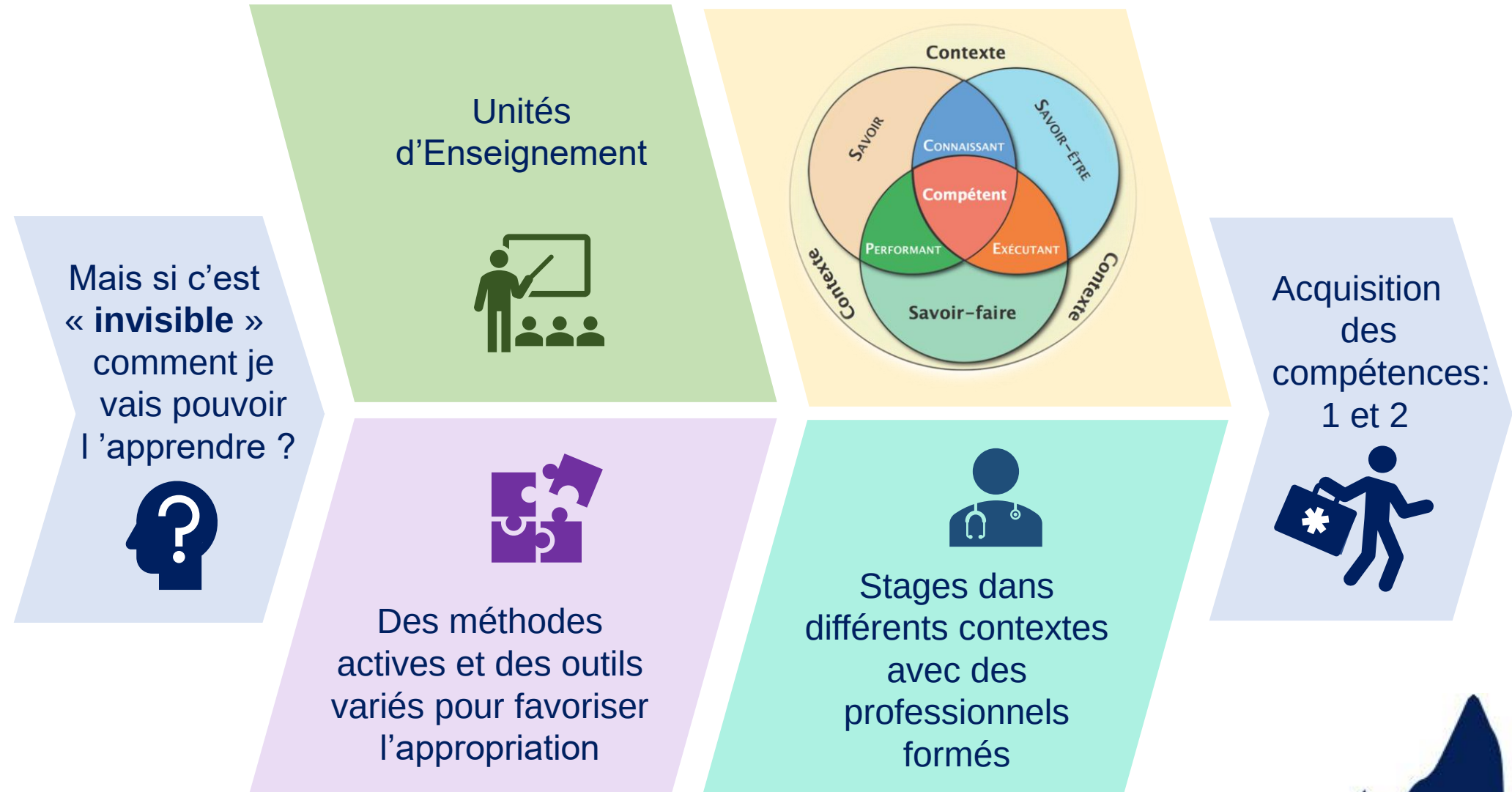


Cette opération mentale est souvent implicite ou non conscientisée ou peu exprimée verbalement.

« C'est un processus logique par lequel l'IDE collecte les données, traite l'information, arrive à une compréhension du problème du patient, planifie, intervient puis évalue les résultats »

HOFFMAN (2007)





PROMOTION DE LA RECHERCHE EN SANTÉ

En lien avec le référentiel de **formation IDE**
notre démarche d'**initiation à la recherche** vise plusieurs ambitions :

Contribuer au processus de **professionnalisation des futurs infirmiers** (dans le prolongement du travail effectué autour du raisonnement clinique) :

- ▶ se départir de ses certitudes,
- ▶ s'ouvrir à l'étonnement,
- ▶ développer un questionnement professionnel,
- ▶ éclaircir sa pensée.

Encourager **une démarche d'analyse compréhensive** des situations de travail :

- ▶ élaborer une problématisation,
- ▶ construire sa posture réflexive,
- ▶ travailler sa distanciation,
- ▶ cultiver l'esprit critique,
- ▶ Porter une réflexion éthique.

Grace à **l'universitarisation** de la formation, permettre de :

- ▶ s'initier à la méthodologie de la recherche,
- ▶ enrichir la pensée infirmière,
- ▶ produire de la connaissance,
- ▶ s'inscrire dans une démarche qualité,
- ▶ S'engager dans un cursus Licence-Master-Doctorat.





Cet **entrainement** à la démarche d'initiation à la recherche s'organise **tout au long des trois années de formation** en soins infirmiers. Il est :

d'abord amorcé en **1ère année** avec les unités de méthodologie et de savoirs transversaux,

renforcé à l'occasion des analyses de situations vécues en **stages**,

puis développé autour des unités d'enseignements dédiées, dispensées en **seconde et troisième année**.

Un **accompagnement pédagogique et méthodologique** est assuré par les formateurs lors de guidances individuelles et collectives.

REFLEXIVITE ET ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES



Analyser sa pratique professionnelle représente une compétence à part entière.

L'accompagnement de l'apprenant dans le développement de cette compétence constitue un des enjeux majeurs de la formation.

Compétence qui s'inscrit dans **l'alternance**.

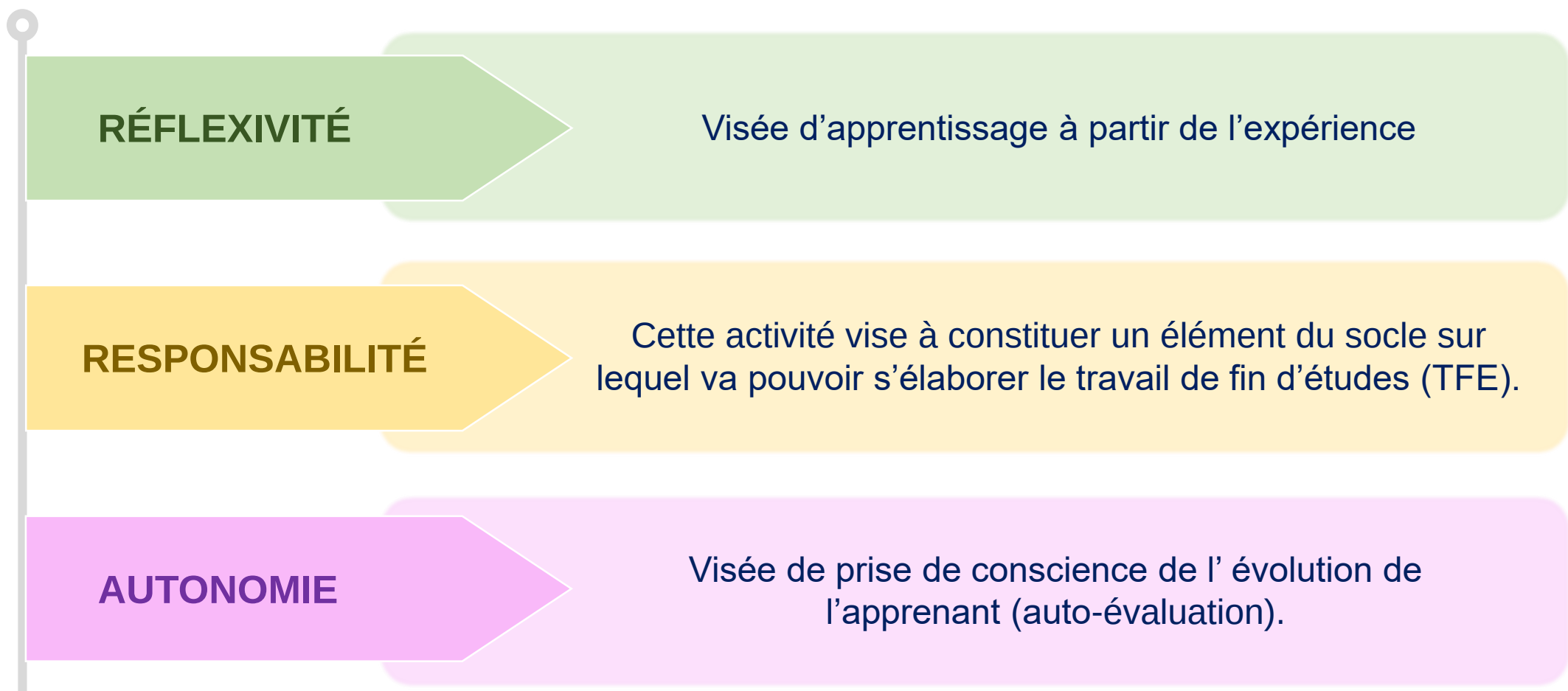
La démarche pédagogique dans cet accompagnement vise à la **prise de conscience** de l'agir professionnel pendant le stage de l'apprenant individuellement.



Après le stage, dans une démarche de **prise de distance**, de compréhension de



l'action qui peut se travailler au travers de dispositifs individuels ou en groupe restreint.



RÉFLEXIVITÉ

Visée d'apprentissage à partir de l'expérience

RESPONSABILITÉ

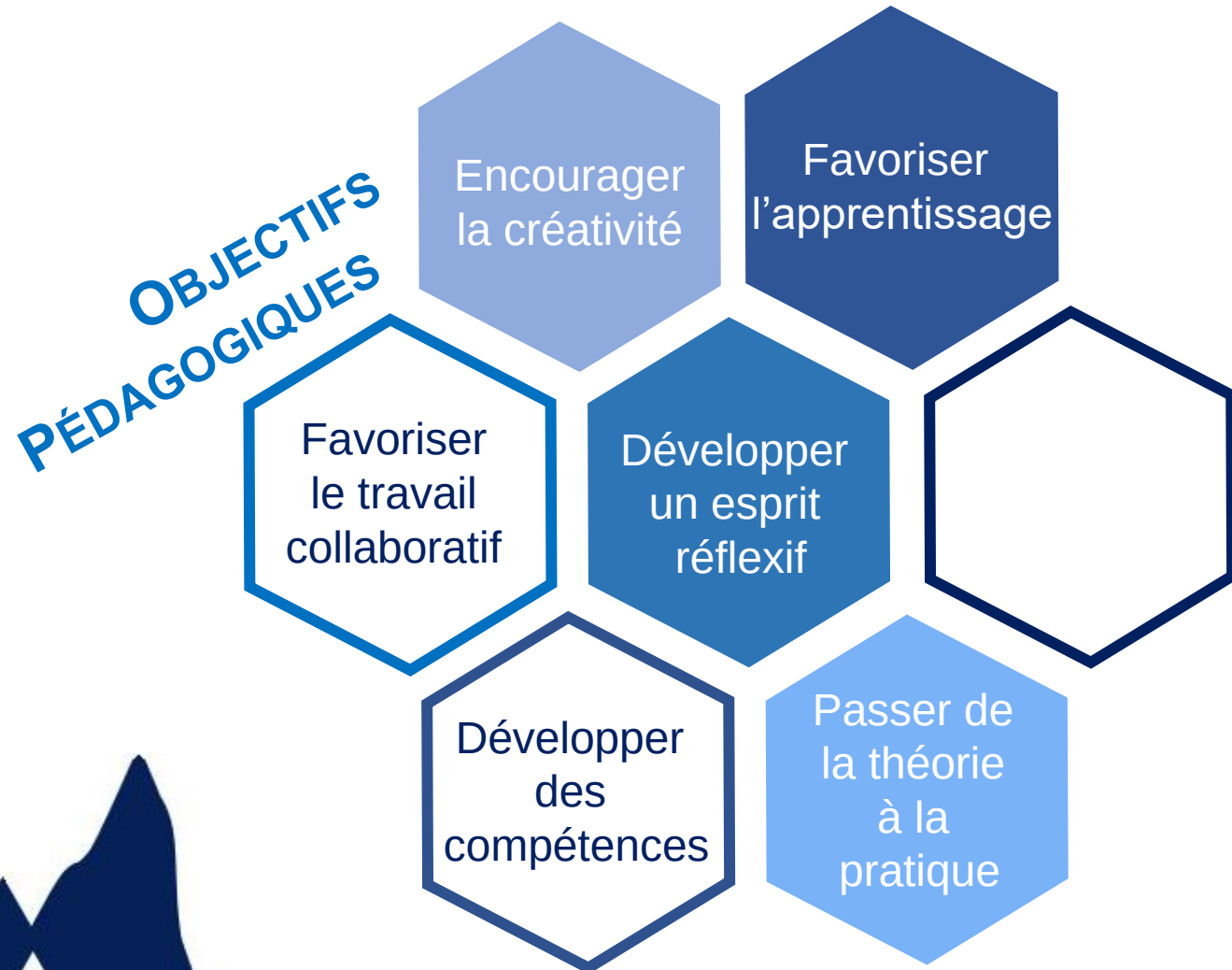
Cette activité vise à constituer un élément du socle sur lequel va pouvoir s'élaborer le travail de fin d'études (TFE).

AUTONOMIE

Visée de prise de conscience de l'évolution de l'apprenant (auto-évaluation).

PÉDAGOGIES INNOVANTES

Dans un contexte où le métier d'infirmier évolue, il est essentiel d'intégrer des **innovations pédagogiques** pour contribuer à l'apprentissage des apprenants et les préparer à un avenir en constante évolution.

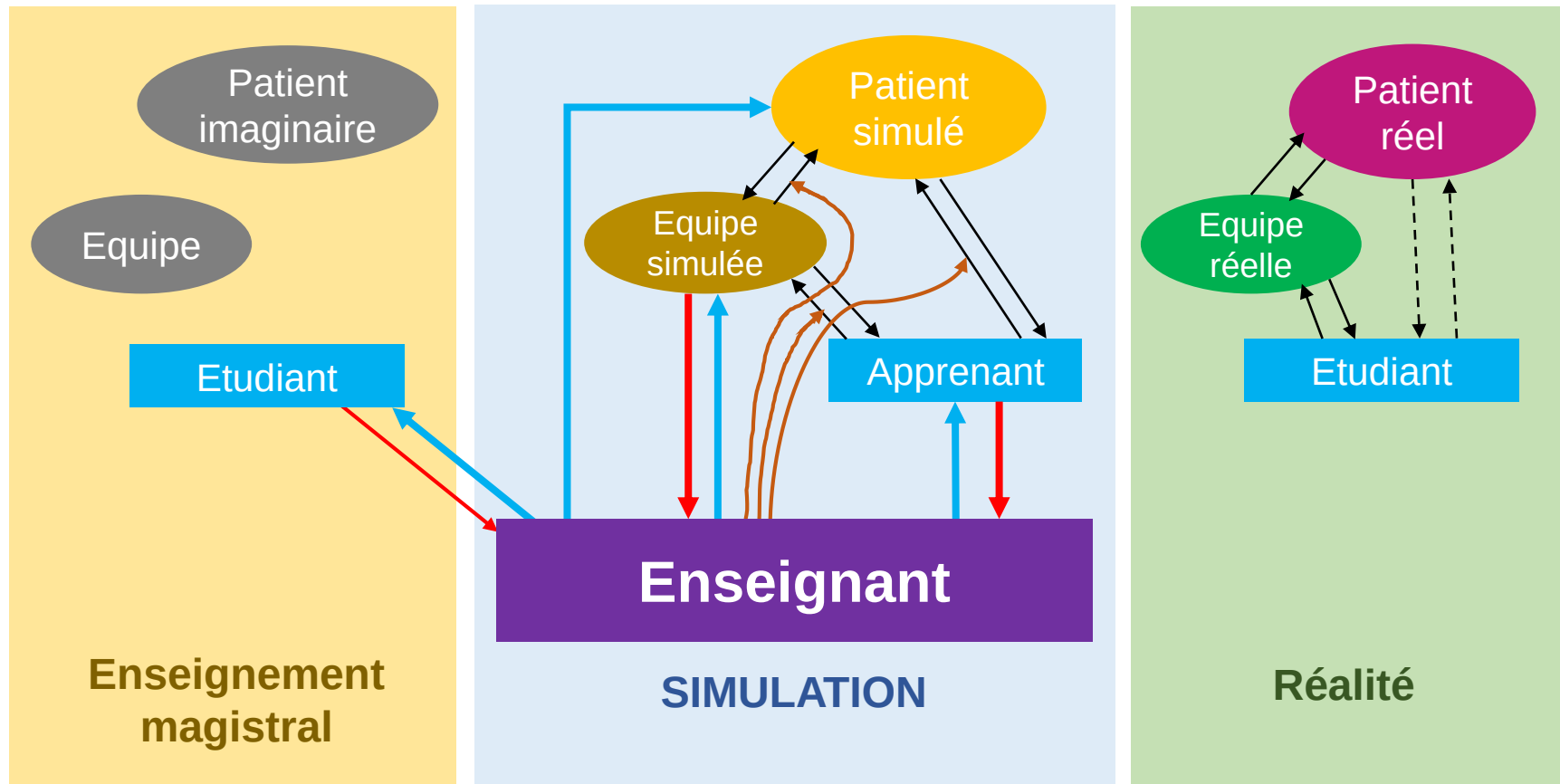


Les **OUTILS** au service des stratégies d'apprentissage comme outil pédagogique divers et nombreux et il y a que des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication)

- ▶ simulation
- ▶ enseignement à distance
- ▶ apprentissage adaptatif (Khan Academy)

- ▶ quizz interactif (Kahoot)
- ▶ plateforme en ligne
- ▶ jeux de rôle
- ▶ classe inversée
- ▶ analyse des pratiques
- ▶ partage d'expérience
- ▶ apprentissage par l'erreur
- ▶ jeux des 7 familles, p





« La **simulation** en santé est une méthode pédagogique active et innovante, basée sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive. » Haute Autorité de Santé

COLLABORATION INTERPROFESSIONNELLE



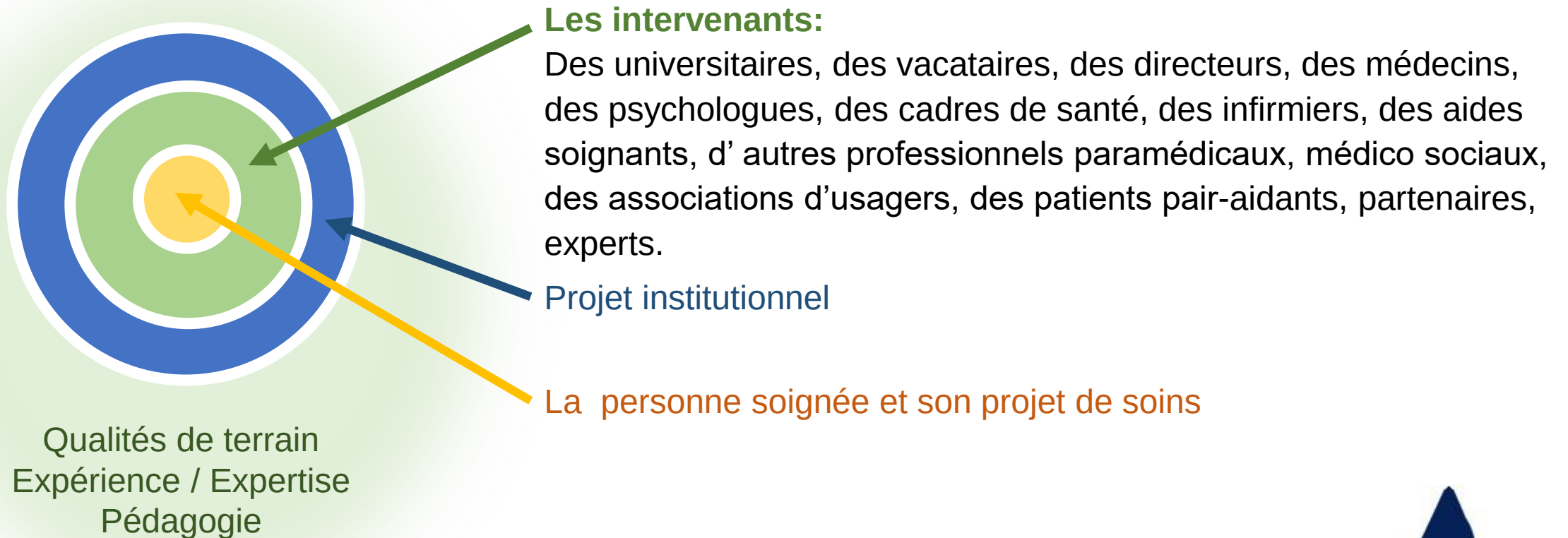
La collaboration entre professionnels et avec les patients est essentielle pour **la qualité et la sécurité des soins.**

Le projet de l'institut permet de favoriser les échanges pluri professionnels, source d'enrichissement et partager avec le patient partenaire, expert

▶ de mutualiser les connaissances et les compétences, partager des expériences

▶ d'inscrire les apprenants dans un contexte coopératif reflétant leur futur exercice professionnel

Pour une complémentarité formateur / intervenant extérieur :



L'apprentissage de la collaboration au sein des Instituts et en stage :

- ☐ expérience des travaux de groupe
- ☐ réalisation de projets partagés comme le service sanitaire, des journées et actions thématiques nationales, régionales , départementales, conférences

La collaboration dans l'interdisciplinarité dans le respect des cadres réglementaires :

enseignement des différents référentiels d'activités, polyvalence des formateurs dans les filières et la diversité des intervenants favorisant la construction des compétences des apprenants.

Le partenariat patient : une pratique collaborative innovante incluant le patient partenaire, expert de sa maladie, est intégré au dispositif de formation.

Une rencontre singulière pour les apprenants permettant de partager l'expérience du patient sur son parcours de soins et sa relation aux soignants.

PROMOTION DE LA SANTÉ

En lien avec les 5 dimensions du soin (Préventif / Educatif / Curatif / Maintenance et réhabilitation / Palliatif), la prévention est le premier maillon de la chaîne de compétences des professionnels de santé dans l'accompagnement à bien vivre d'une population.

En lien avec les référentiels réglementaires de formation, les enjeux socio économiques et l'évolution des professions de santé les instituts s'appliquent à développer une culture de la prévention chez les futurs professionnels de santé.



Pour qui ?

Pour les **apprenants** eux-mêmes, dans la mise en œuvre de certaines unités d'enseignement ou de modules avec les formateurs et les intervenants extérieurs,

- ▶ par exemple dans le cadre de l'UE 4.6S3

Pour les **populations de nos territoires**, par exemple:

- ▶ Participation journées dépistage LIDER Diabète Digne les Bains, septembre 2022
- ▶ Opération « Brioches », Digne les Bains, octobre 2022

Réalisation du **Service sanitaire**, dans le cadre de la stratégie nationale de santé :

- ▶ *« construire et mettre en œuvre un projet en prévention primaire en réalisant des actions concrètes auprès de population cible en lien avec des partenaires extérieurs tournées vers la prévention, en visant la pluridisciplinarité »*

MOBILITÉ INTERNATIONALE

En lien avec le référentiel de formation **IDE**, un stage à l'étranger peut être réalisé.

L'apprenant élabore un projet pédagogique de stage qu'il soumet à la Direction des instituts pour validation et à l'équipe administrative et pédagogique qui s'engage à l'accompagner dans sa mise en œuvre.

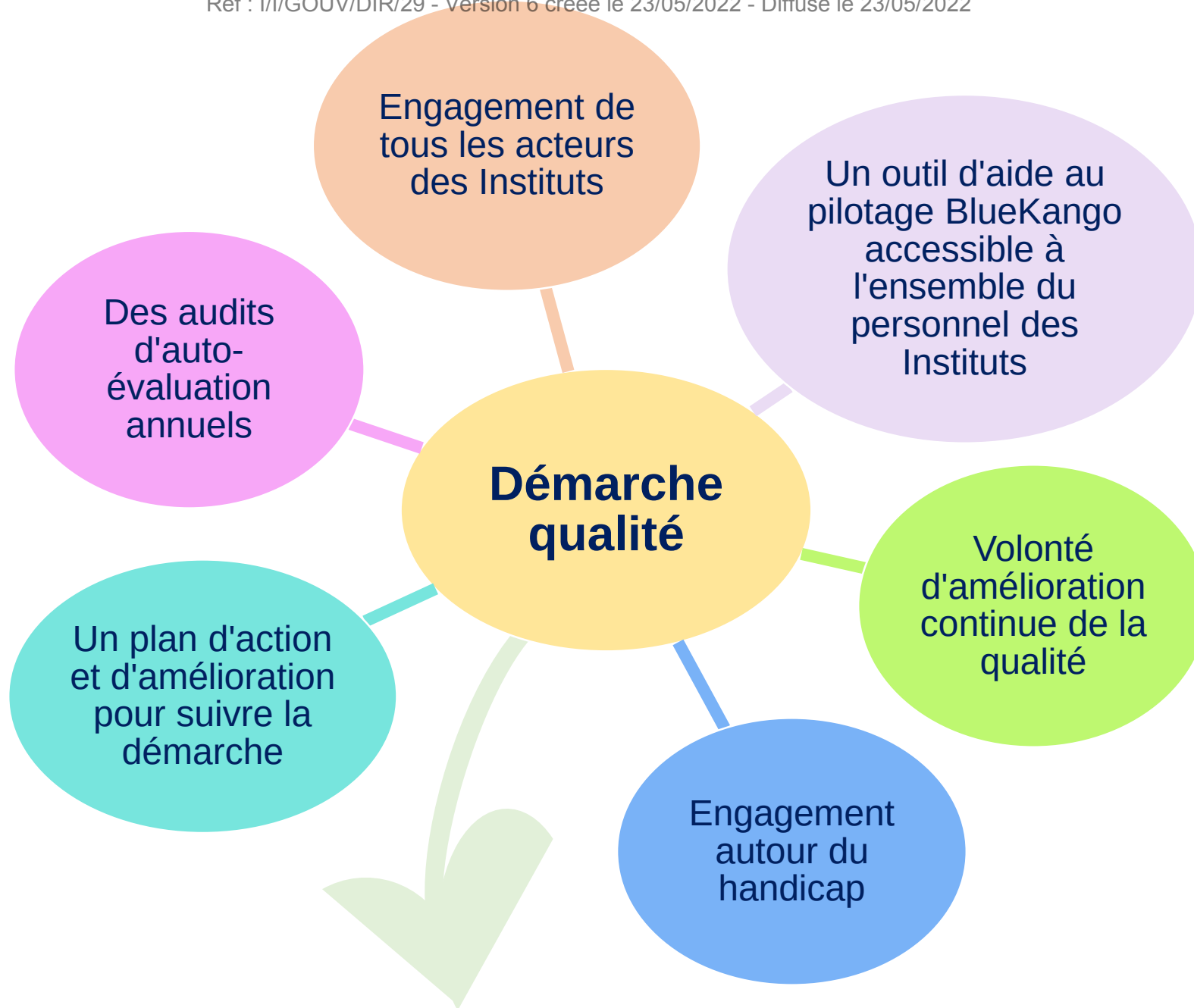


Ce stage vient enrichir le projet de formation par une ouverture à d'autres cultures, découverte d'autres systèmes de santé et contextualisations nouvelles des situations de soins rencontrées.

LA DEMARCHE QUALITE

C'est un processus dans lequel s'est engagé l'Institut de Formations Paramédicales depuis de nombreuses années :





Modalités de mise en œuvre

- ▶ recueillir les éléments de dysfonctionnements et/ou axes d'amélioration
- ▶ suivre et mettre à jour le plan d'action et d'amélioration de la qualité, le document unique et la gestion des risques
- ▶ organiser et animer la réunion qualité et la cellule qualité

Référents Qualité

- ▶ permettre un état d'avancement du plan d'action et d'amélioration de la qualité
- ▶ répartir la charge de travail : création de document ou procédure, révisions de documents ...
- ▶ favoriser les échanges et l'engagement de tous les acteurs dans la démarche

Réunion Qualité

- ▶ réaliser des audits internes
- ▶ établir un rapport d'auto-évaluation

Auditeurs internes

- ▶ valider les documents créés et/ ou révisés

Cellule Qualité

La politique qualité est adaptée annuellement en fonction notamment des résultats des évaluations internes et externes, des indicateurs de pilotage et de réalisation des actions du PAQF, des bilans avec les apprenants, des questionnaires de satisfaction, des réclamations... Ces axes se déclinent dans un Plan d'action pour l'Amélioration de la Qualité des Formations (PAQF). Sa mise en œuvre et son suivi sont assurés par les référents qualités en lien avec les professionnels des Instituts.



- Le **volet social** du développement durable, c'est aussi savoir accueillir et entretenir la convivialité et le partage.



ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

« Ce qui crée la situation de handicap c'est un environnement inadapté et non plus la déficience »

loi du 11 février 2005

Le handicap peut être moteur, psychique, mental, sensoriel ; il peut également s'agir d'une maladie invalidante, de troubles des apprentissages. Le **handicap est invisible**  **dans 80 %** des cas.



Nos actions consistent à :

- ▶ identifier dès l'entrée en formation les besoins des apprenants en situation de handicap
- ▶ agir sur l'accessibilité des enseignements
- ▶ créer un environnement de travail le plus adapté possible
- ▶ sécuriser les parcours de formation en instituts et en stage
- ▶ favoriser la réussite en formation et l'insertion professionnelle

L'équipe (pédagogique et administrative) est formée et sensibilisée aux handicaps.

3 référents handicap sont nommés pour :

- ▶ piloter et animer la politique handicap de nos instituts
- ▶ accompagner les apprenants en situation de handicap
- ▶ communiquer sur les actions mises en place
- ▶ sensibiliser l'équipe aux handicaps
- ▶ développer notre réseau de partenaires du champ du handicap
- ▶ orienter si besoin les apprenants vers les acteurs du handicap du territoire

Nos locaux :

- ▶ Sanitaires aux normes PMR (site de Digne-les-Bains)
- ▶ Place de stationnement pour PMR devant l'entrée des bâtiments
- ▶ Salle de cours située en RDC (site de Digne-les-Bains)

Matériel pédagogique :

- ▶ Salles de cours magistraux équipées de matériels vidéo et sono 
- ▶ Mise à disposition de plateformes d'hébergement des supports pédagogiques, plannings...
- ▶ Accès WIFI 
- ▶ Tableau blanc interactif (site de Manosque) 

Aménagement des épreuves écrites selon préconisations médicales et après avis favorable de la direction des instituts :

- ▶ Tiers temps aux évaluations 
- ▶ Aides techniques et logistiques (mise à disposition d'un ordinateur, salle dédiée...) 

Tous les futurs apprenants doivent fournir un certificat d'aptitude physique et psychique pour l'entrée en formation. Des exigences sont requises pour suivre la formation : une résistance psychique et physique, des capacités cognitives (compréhension, analyse, synthèse, mémorisation...), des capacités d'adaptation et de communication écrite, orale et une motricité fine pour les soins techniques.

Les référentiels de formation imposent des modalités d'évaluation variées écrites, orales, pratiques, individuelles ou en groupes qui s'imposent à tous les apprenants.

COMMUNICATION

A la rencontre du territoire :

- ▶ Journées portes ouvertes
- ▶ Participation au forum du supérieur et des étudiants
- ▶ Participation aux forums de l'emploi
- ▶ Conférences de présentation des métiers de la santé et des formations dans les lycées et collèges du département

IFAS
REGION SUD
Aix-Marseille université
CENTRE HOSPITALIER DE DIGNE LES BAINS

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS – INSTITUT DE FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS
CENTRE HOSPITALIER DIGNE LES BAINS
Quartier saint christophe CS 60213 - 04995 DIGNE LES BAINS CEDEX

**JOURNEE
PORTES OUVERTES
IFSI - IFAS**
Centre Hospitalier de Digne les Bains
Samedi 4 mars 2023
9h à 16h30

Conférences de présentation
10h et 14h
Salle Madrid

Visio-conférence à 11h30
<https://us02web.zoom.us/j/85122838881>

IFSI Digne les Bains
IFAS site de Digne les Bains et site de Manosque
04.92.30.16.15 / [www.ifsi04](http://www.ifsi04.fr) / ifsi@ch-digne.fr

Communication numérique



www.ifsio4.com



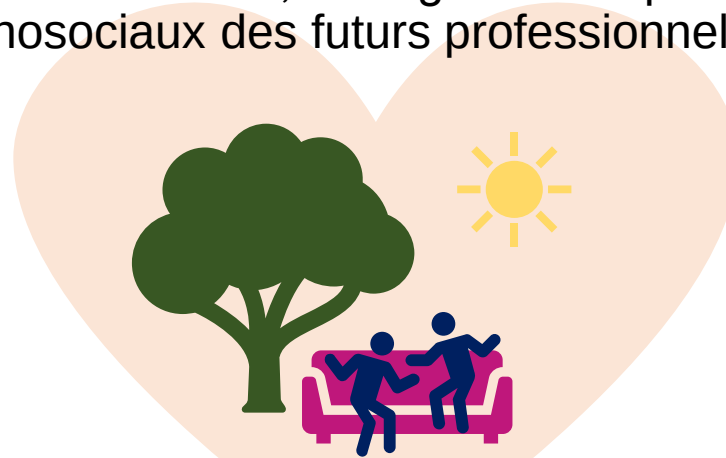
Plateformes d'échanges avec les apprenants: outils pédagogiques, échanges collaboratifs



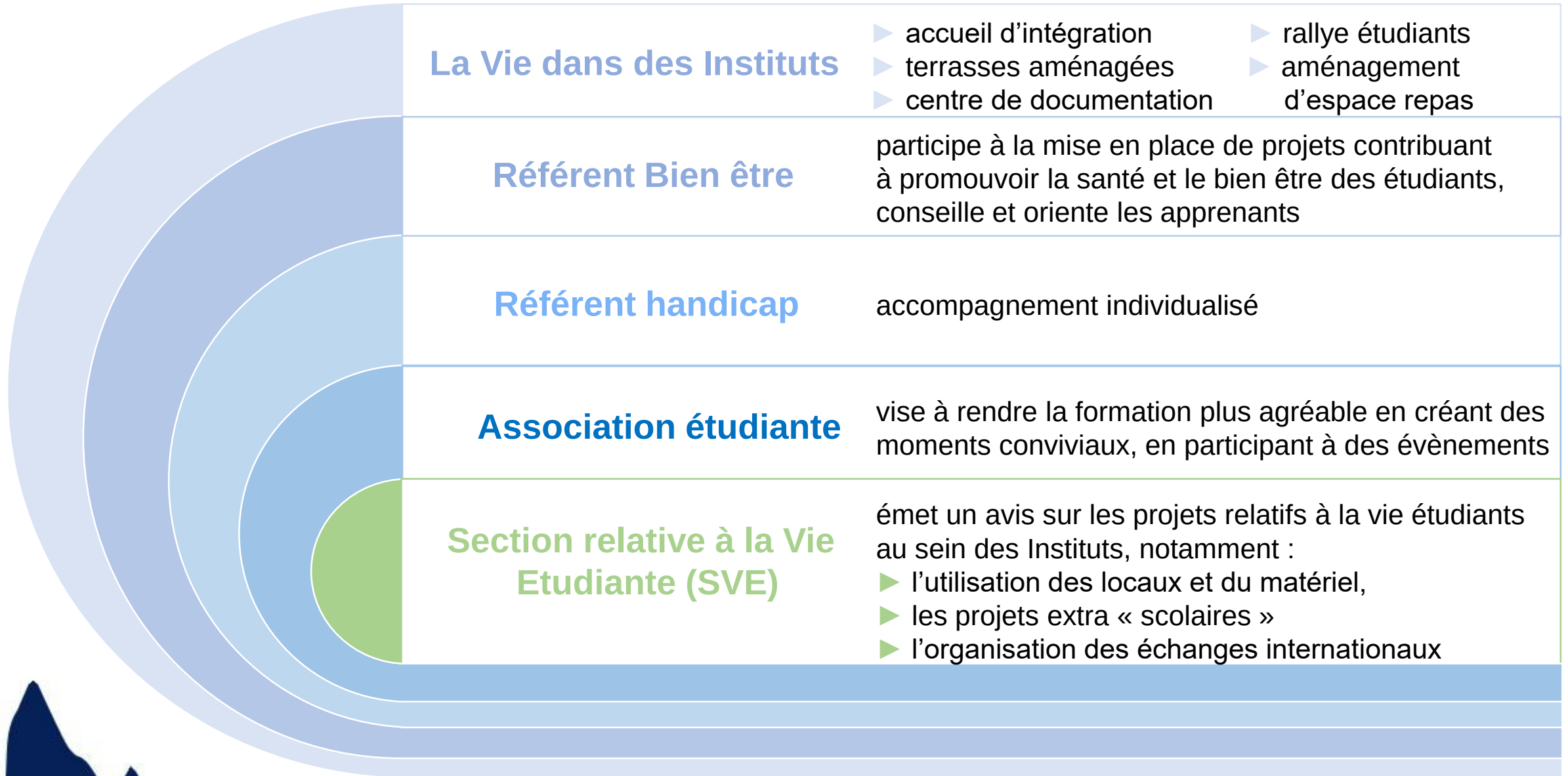
Logiciel de visioconférence

VIE ETUDIANTE

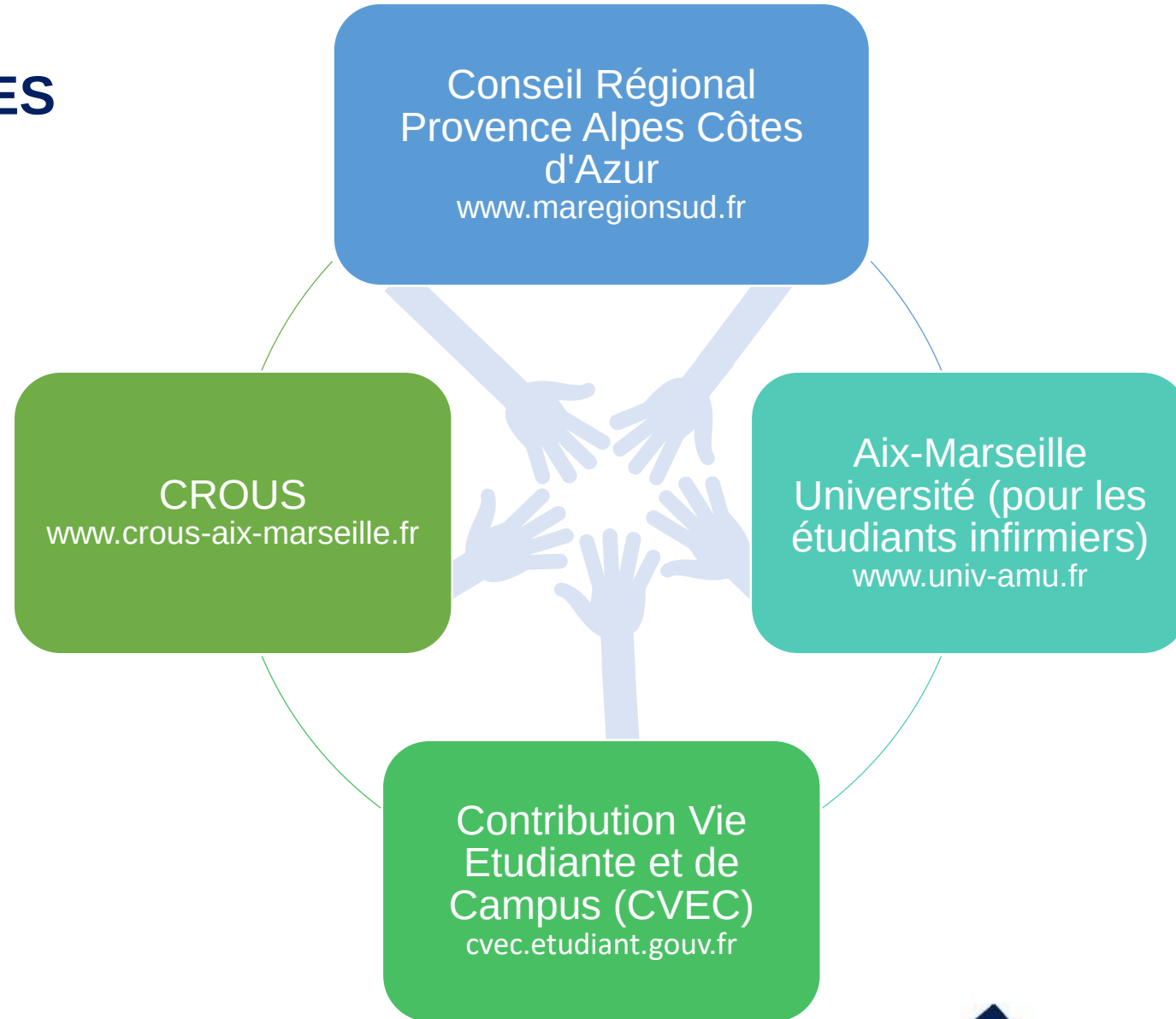
Prendre soin de l'apprenant en formation, c'est garantir la prise en charge des personnes soignées et prévenir les risques psychosociaux des futurs professionnels.



La qualité de vie des étudiants en soins infirmiers et des élèves en formation d'aide-soignant est une préoccupation pour l'ensemble de l'équipe pédagogique des Instituts notamment à partir du suivi pédagogique individuel. Améliorer le bien-être de tant dans les aspects de formation que de la vie étudiante participe à la réussite de chacun dans son parcours de formation.



LES PARTENAIRES Vie étudiante



LES AIDES FINANCIERES



CONSEIL REGIONAL

<https://www.maregionsud.fr/vos-aides/detail/bourse-regionale-detudes-dans-les-filieres-sanitaires-et-du-travail-social>

POLE EMPLOI

CAP EMPLOI

MISSION LOCALE

ANFH (pour le personnel hospitalier)
<https://www.anfh.fr/se-former-dans-la-fph/les-etudes-promotionnelles>

LES AUTRES AIDES



LE PASS SANTE JEUNE

initiative de la Région Sud, qui accompagne l'étudiant dans son parcours de santé. Il permet d'accéder gratuitement à un ensemble de prestations chez les professionnels de santé. Il est gratuit, il suffit d'avoir moins de 26 ans.

LA CARTE ZOU

elle permet de bénéficier d'une réduction du coût des trajets domicile-études et de 50% de réduction pour les autres déplacements.

E PASS JEUNE

pour les moins de 26 ans
pour faciliter l'accès des jeunes à la culture et au sport

ASSISTANT SOCIAL DU CROUS (pour les étudiants)

Permanence téléphonique les mardis de 9h à 12 au 04 42 91 30 27

PSYCHOLOGUE DU CROUS

Consultation psychologique gratuite et confidentielle pour les étudiants (renseignements auprès du secrétariat)

PSYCHOLOGUE DU CH Digne

entretiens (x3) gratuits et totalement discrets pour les apprenants des instituts (renseignements auprès du secrétariat)



Ren-Wild-Photos - Version finale - 28/05/2022 - 11/11/2022

Site de Digne, côté terrasses